

## **CHANGEMENT DE STATUT EN SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RÉGLEMENTÉE (SIR)**

### **PUBLICATION DU PRIX D'EXERCICE**

Le 26 août 2014, la FSMA (Autorité des services et marchés financiers) a accordé à WDP un agrément comme Société Immobilière Réglementée publique (SIR publique) sous certaines conditions suspensives conformément à la Loi du 12 mai 2014 relative aux Sociétés Immobilières Réglementées (la *Loi SIR*).

Le 28 août 2014, WDP a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 29 septembre 2014 en vue du changement prévu du statut de Sicaf Immobilière publique en statut de SIR publique.

Étant donné que le quorum requis de 50 % du capital social n'a pas été atteint lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2014, une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée pour aujourd'hui, le 16 octobre 2014 à 09h00. Cette Assemblée Générale Extraordinaire pourra valablement décider de l'ordre du jour, indépendamment du nombre d'actions présentes et représentées.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire de WDP approuve le projet de changement de statut avec une majorité de 80 % des voix exprimées, tout actionnaire ayant voté contre cette proposition – dans le cadre strict de l'article 77 de la Loi SIR - pourra exercer un droit de retrait, au prix le plus élevé entre (a) 56,93 euros (soit le dernier cours de clôture avant la publication de la convocation de la première Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2014) et (b) la moyenne des cours de clôture des trente jours calendaires précédant la date de la deuxième Assemblée Générale Extraordinaire (soit du 16 septembre 2014 au 15 octobre 2014 inclus).

WDP annonce par la présente que la moyenne des cours de clôture des trente jours calendaires précédant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'aujourd'hui, le 16 octobre 2014, mentionnée au point (b) s'élève à 55,61 euros. Par conséquent, le prix auquel le droit de retrait susmentionné pourra être exercé, le cas échéant, s'élève à 56,93 euros.

Les raisons, les conditions et les conséquences du changement de statut prévu, ainsi que les conditions d'exercice du droit de retrait, sont stipulées dans le Document d'information qui peut être consulté depuis le 28 août 2014 sur le site Internet de WDP ([www.wdp.be](http://www.wdp.be)) ou sur simple demande au siège social (Blakebergen 15, B-1861 Wolvertem).

---

**Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à :**

WDP Comm. VA  
Blakebergen 15  
1861 Wolvertem  
Belgique

[www.wdp.be](http://www.wdp.be)

[investorrelations@wdp.be](mailto:investorrelations@wdp.be)

**Joost Uwents**

PDG

T +32 (0) 52 338 400

M +32 (0) 476 88 99 26

[joost.uwents@wdp.be](mailto:joost.uwents@wdp.be)

**Mickael Van den Hauwe**

DAF

T +32 (0) 52 338 400

M +32 (0) 473 93 74 91

[mickael.vandenhauwe@wdp.be](mailto:mickael.vandenhauwe@wdp.be)

Galerie d'images : [www.wdp.be/relations/pressmedia](http://www.wdp.be/relations/pressmedia)

---

*La sicaf immobilière WDP développe et investit dans des bâtiments logistiques (espaces d'entreposage et bureaux). WDP dispose de plus de 2 millions de m<sup>2</sup> d'immeubles en portefeuille. Ce patrimoine international de bâtiments semi-industriels et logistiques est réparti sur plus de 100 sites situés à des carrefours logistiques en matière de stockage et de distribution en Belgique, aux Pays-Bas, en France et en Roumanie. Pour tout complément d'informations sur WDP, veuillez consulter le site [www.wdp.be](http://www.wdp.be).*

*WDP Comm.VA – Société de placement immobilier publique sous le droit belge.  
Numéro d'entreprise 0417.199.869 (RPM Bruxelles)*

---

*Cette annonce ne constitue pas une recommandation relative à une offre quelconque. Ce communiqué de presse et les autres informations rendues disponibles dans le cadre du droit de sortie ne constituent pas une offre d'achat ou une invitation à vendre des actions de la société. La diffusion de cette annonce et des autres informations rendues disponibles dans le cadre du droit de sortie peut être soumise à des restrictions légales et toute personne ayant accès à la présente annonce ainsi qu'aux dites autres informations est tenue de s'informer concernant pareilles restrictions éventuelles, ainsi que de les respecter.*